



CHARTRE ETHIQUE & DE DEONTOLOGIE

Cette chartre éthique et de déontologie définit les principes fondamentaux qui guident les comportements et les décisions des dirigeantes, partenaires et sous-traitants de GREEN EXPERTISE.

En qualité d'acteur engagé dans le conseil, la formation et l'audit, nous prenons en considération notre responsabilité d'exemplarité vis-à-vis de nos clients, partenaires et toute autre partie prenante.



69 Chemin de la Sérénité - 06100 NICE
contact@green-expertise.com

06_08_2025

01

RESPECT DES LOIS, REGLEMENTS ET NORMES EN VIGUEUR

GREEN EXPERTISE s'engage à respecter les lois applicables à ses activités, ainsi que les règles de déontologie en matière de conseil. Nous respectons les principes de développement durable de : Redevabilité - Comportement éthique - Transparence - Respect des principes de légalité. Aucune mission ne sera acceptée si elle contrevient à ces règles ou à l'intérêt général.

CONFIDENTIALITE - PROPRIETE INTELLECTUELLE

GREEN EXPERTISE s'engage et met tout en œuvre pour :

- o Respecter la confidentialité de tous les faits, documents et informations portés à sa connaissance, à ne pas les divulguer à des tiers, à titre onéreux ou gratuit, sous quelque forme que ce soit, ainsi qu'à ne pas les utiliser pour tout objet autre que dans le cadre de la mission. Aucune information ne sera divulguée sans le consentement exprès du client.

- o Définir des mesures de sécurité adaptées pour protéger les documents et données sensibles. Cette obligation perdure même après la fin de la relation contractuelle. Les documents du client seront détruits à la fin de la mission, excepté si la mission est renouvelée ou étendue. GREEN EXPERTISE s'engage à respecter la propriété intellectuelle des documents de ses clients, de ses partenaires et prestataires. GREEN EXPERTISE attend de ses parties prenantes le respect de la propriété intellectuelle des outils, méthodes et documents de GREEN EXPERTISE, dont les parties auront connaissance dans la relation commerciale, et l'engagement de non diffusion et/ou non reproduction.

02

03

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – RESPECT DU RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), GREEN EXPERTISE collecte uniquement les données personnelles nécessaires à l'exécution des missions ; et veille à leur traitement loyal, transparent et sécurisé.

Les personnes concernées disposent de droits d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression, que nous nous engageons à respecter dans les délais impartis.

GREEN EXPERTISE s'engage à ne pas vendre ou transmettre les données personnelles à des tiers sans consentement explicite.

INTEGRITE, IMPARTIALITE ET INDEPENDANCE

GREEN EXPERTISE intervient sur le fondement des normes et labels déployés dans l'entreprise, et uniquement selon son expertise dans les domaines concernés.

Les recommandations ou constats résultent d'une analyse objective, sans parti pris, et dans l'intérêt exclusif des clients et de la mission confiée.

À ce titre, GREEN EXPERTISE refuse toute forme de pression, d'influence ou de conflit d'intérêt pouvant porter atteinte à l'impartialité de nos consultants.

Toute situation de conflit d'intérêts sera immédiatement déclarée au client.

04

05

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES PRATIQUES INTERDITES

GREEN EXPERTISE condamne formellement toute forme de corruption, directe ou indirecte, active ou passive. Ainsi GREEN EXPERTISE s'engage :

- o A ne pas favoriser de produits, des fournisseurs ou des solutions technologiques pour des motifs commerciaux.
- o A décliner toute sollicitation visant l'obtention d'éventuelles faveurs.
- o A n'accepter aucune rémunération ou pots-de-vin ou avantages, en dehors de la rémunération prévue contractuellement.
- o A refuser tout cadeau ou invitation excédant les usages professionnels acceptables.

RESPONSABILITE SOCIETALE

GREEN EXPERTISE a établi une charte d'engagement RSE et publie le bilan RSE des actions (consultables sur le site internet). Les pratiques environnementales suivantes sont adoptées :

- o Choix en priorité du mode de transport le moins impactant
- o Sélection de prestataires locaux selon le lieu de la mission sous-traitée
- o Achat de produits respectueux de l'environnement (labellisés, bio, locaux)
- o Réduction de la pollution numérique : suppression des emails, communication responsable
- o Tri des déchets selon la filière appropriée - Réduction de la consommation de papier

06

07

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME - CONDITIONS DE TRAVAIL

GREEN EXPERTISE intervient dans un cadre de travail respectueux, collaboratif et éthique :

- o En refusant tout comportement discriminatoire, de harcèlement ou violence verbale
- o En respectant la liberté d'expression et la dignité des personnes, et en étant garant de la sécurité des personnes

Les pratiques managériales sont basées sur la confiance et le respect mutuel.

GREEN EXPERTISE respecte les horaires, les procédures, règlements et conditions de travail en vigueur dans l'entreprise lors de ses interventions.

ENGAGEMENTS QUALITE VIS-A-VIS DE NOS CLIENTS

GREEN EXPERTISE s'engage à :

- o Fournir des prestations de qualité, dans le respect des engagements contractuels. A ce titre, GREEN EXPERTISE développe et maintient les compétences de ses consultants par la pratique, la formation continue et des échanges entre pairs.
- o Accompagner ses clients avec professionnalisme, pour réaliser la mission avec honnêteté, objectivité, loyauté, prudence, efficacité, assiduité, et discrétion.
- o Garantir la transparence sur les méthodes utilisées, les résultats attendus et les limites éventuelles des interventions.

08

CHAMP D'APPLICATION

La présente charte est applicable pour les dirigeantes, les partenaires et les sous-traitants de GREEN EXPERTISE -qui ont signé un engagement de respect de ladite charte-. Elle est appliquée dans le cadre de toutes les missions réalisées par GREEN EXPERTISE.

Toute personne estimant qu'un comportement contraire à cette charte a été observé, est invitée à en informer GREEN EXPERTISE.

Cette charte, qui reflète nos engagements en matière d'éthique et de déontologie professionnelles, manifeste une volonté de qualité, responsabilité et d'amélioration continue.

Etablie à Nice, le 6 août 2025

J. Guesdon

Juliette Guesdon
Dirigeante

C. Iltis

Christine Iltis
Co-dirigeante